

★ Accompagnement des doctorants

★ Dispositifs pour les doctorants à l'Université d'Orléans

Thème	Dispositifs
Ethique	La Charte des thèses intègre les questions d'éthique.
	Une formation Ethique et Intégrité Scientifique est obligatoire pour tous les doctorants en complément de l'accompagnement de leurs encadrants.
	Le Comité à l'intégrité scientifique et à la déontologie de la recherche (CIDR) sensibilise, conseille, accompagne les chercheurs et propose des dispositifs de médiation.
	Des outils sont disponibles pour la détection du plagiat (Compilatio...)
Recrutement	Les offres de thèses et les procédures de recrutement sont toutes affichées et publiées sur le site du Collège Doctoral et sur Euraxess . Tous les jurys de recrutement comportent au minimum 2 personnes.
Conditions de travail	Journées et séminaires dédiés aux travaux des doctorants. Une université européenne qui favorise les échanges. Une aide à la mobilité (missions, participation à des colloques ..)
	Application unique dédiée aux doctorants et aux encadrants (ADUM) pour l'ensemble des démarches administratives tout au long de la thèse. Le collège doctoral propose des mesures permettant d'améliorer la qualité de vie des doctorants en luttant contre le harcèlement et les discriminations.
Formation	Pour les doctorants : Une offre de 100 heures de formation pour tous les doctorants via les écoles doctorales. Formations proposées par PEPITE . Ma thèse en 180 secondes Un portfolio individuel constitué au fil de la thèse. Un suivi régulier par les comités de suivi individuel.
	Pour les encadrants : Des formations dédiées aux nouveaux enjeux de l'encadrement. Un séminaire annuel des directeurs de thèse → Le prochain en novembre 2022 . Un nombre limité de doctorants par encadrant.
	Pour tous : Catalogue des formations de l'UO Lettre n°2 Focus sur la formation

Charte européenne du chercheur

- ❖ Les chercheurs adhèrent aux principes éthiques fondamentaux de la recherche.
- ❖ Les chercheurs évitent tout type de plagiat et respectent le principe de la propriété intellectuelle des données.

- ❖ Les procédures de recrutement sont ouvertes et transparentes.

- ❖ Les chercheurs développent régulièrement leurs compétences
- ❖ Les employeurs veillent à ce que les chercheurs jouissent de conditions équitables et attrayantes sur le plan du financement

- ❖ Les employeurs offrent des opportunités de développement professionnel.
- ❖ Doctorants et directeurs de thèse établissent des relations structurées et régulières.

★ Questions/réponses



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

Où trouver les renseignements dédiés au doctorat ?

Via le site du [collège doctoral](#), le [site de l'université](#)
ou en écrivant un e-mail à l'alias des écoles doctorales :

- edssbcv@univ-orleans.fr
- edmptis@univ-orleans.fr
- edemstu@univ-orleans.fr
- edhl@univ-orleans.fr
- edssted@univ-orleans.fr



Où trouver les offres de thèse ?

Via le site du [collège doctoral](#) ou [Euraxess](#).

Où m'adresser si je souhaite développer une expérience à l'étranger ?

Parlez-en à votre directeur /directrice de thèse ! Des financements sont possibles via les laboratoires, les écoles doctorales ou via le réseau ATHENA.

Comment faire si je souhaite participer à « ma thèse en 180s » ?

Répondre à l'[appel à candidature](#) lancé dans le courant de l'année universitaire après avoir consulté son directeur ou sa directrice de thèse.



Comment puis-je m'investir dans le fonctionnement des Ecoles Doctorales ?

Dans chaque instance des écoles doctorales il y a des représentants des doctorants élus. Vous pouvez proposer votre participation aux directeurs des écoles doctorales.

**Pour plus d'informations
sur le label et la démarche HRS4R**

[Lien site UO](#)

[Lien Euraxess](#)